ECOUTEURS POUR VISITE D'ENTREPRISE GUIDEE

- Partager par email
- Imprimer
- PD
-
- Lien de la page

La **location d'écouteurs avec micro** est la solution prioritaire pour faciliter la transmission des commentaires du **guide** vers chaque **visiteur du site**.

Comment penser qu'une **entreprise** travaille sérieusement et produit de la qualité si elle n'est pas capable de faire passer son message correctement ? Un matériel simple, **micro sans fil** et **écouteurs légers,** permet au guide de parler sans élever la voix et aux visiteurs d'écouter, sans tendre l'oreille. Il s'agit là d'un investissement peu coûteux à la location qui optimise l'efficacité de la visite et délivre de la maintenance d'un matériel de valeur qu'il faut savoir entretenir.

Quelques "trucs" pour assurer la réussite de la visite guidée avec **location d'émetteur et écouteurs ou casques** :

Savoir animer et encadrer une visite d'entreprise requiert quelques qualités de la part du guide. Appartenant souvent à la société, il doit être formé avec soin : connaître parfaitement l'entreprise, être ouvert à la communication, être à l'aise devant son auditoire. Le guide doit être prêt à répondre à toutes les questions, mêmes les moins innocentes.

Il doit également savoir adapter son commentaire à ses interlocuteurs (on ne parle pas le même langage à un ingénieur, à un étudiant ou a un simple curieux!). Cerise sur le gâteau : à la fin de la visite vous pouvez prévoir des rafraîchissements, la remise d'un petit cadeau-souvenir. Vous pouvez aussi recueillir les impressions des visiteurs (pourquoi pas leur proposer un bref questionnaire). Les renseignements obtenus vous permettront d'améliorer vos visites au fil du temps.

Le "Pense pas Bête" des visites d'entreprise avec **matériel audio écouteurs et micro** :

Prévoir une durée raisonnable (entre 30 minutes et 1h30) ; Limiter les groupes à une vingtaine de personnes ; Mettre en place une structure d'accueil même légère (guide(s), hôtesse(s), conseiller(s) technique(s) et/ou commerciaux, agent(s) de sécurité) ; Concevoir et réaliser un document d'information, même succinct sur l'entreprise : activité, production, objectifs (plaquette, dépliant, poster...) ;

Évaluer et prévenir les risques éventuels afin d'assurer la sécurité des visiteurs (assurance tous risques, par exemple).

Installer, selon la nature même de l'entreprise, des dispositifs de protection (risques de chutes, de chocs, d'incendie ou d'explosion, machines...) ; Remettre si nécessaire aux visiteurs des équipements spéciaux (casques, bottes de sécurité...) ; Prévoir une protection contre les intempéries si une partie de la visite se déroule à l'extérieur ; les visiteurs l'apprécieront très certainement.

Étudier l'i**tinéraire de la visite** et le baliser à l'aide d'une signalétique claire, précise et visible ; Aménager des lieux d'échange entre le guide et les visiteurs tout au long du parcours afin de faire le point sur le déroulement de la visite. On peut éventuellement renforcer l'impact de ces pauses par un **support audiovisuel** (panneaux, schémas, bornes interactives, vidéo, diaporamas...) ©

Vous aimerez aussi :

MATERIEL ET ANIMATION

VISITE AUTOGUIDEE

LE SYSTEME GUIDE PORTABLE

VISITE DE SITE CULTUREL

Source URL: https://www.monicamedias.com/ecouteurs-pour-visite-d-entreprise-guidee.html